

Procès simulé – PLAIDOIRIE du/ de l'AVOCAT(e) de la DEFENSE

AFFAIRE : / Date :/...../.....

AVOCAT(e) / NOM-Prénom :

Arguments échangés entre les parties & CONCLUSION de PLAIDOIRIE

AVOCATS de la VICTIME	AVOCATS de la DEFENSE
<u>Argument n° 1</u> Faits : Base légale :	<u>Contre-argument de la Défense</u>
<u>Argument n° 2</u> Faits : Base légale :	<u>Contre-argument de la Défense</u>
<u>Argument n° 3</u> Faits : Base légale :	<u>Contre-argument de la Défense</u>
<u>Argument n° 4</u> Faits : Base légale :	<u>Contre-argument de la Défense</u>

CONCLUSION de la PLAIDOIRIE

Rappel des faits (prouvés / reconnus par la défense)

Faits qui ne peuvent être retenus (non prouvés / écartés par la défense)

Éléments de droit contestés (base légale non-applicable à l'affaire)

Éléments de droit retenus (base légale retenue pour la plaidoirie)

Déclaration de :

- responsabilité *entière* ou *partielle* de la personne attaquée

Déclaration de :

- non responsabilité

- non culpabilité

Au cours des débats :

- Respect du **Principe du contradictoire** : Prévoir l'intervention des AVOCATS de la partie averse après chaque argument (*principe du contradictoire*), dans la limite du temps imparti.

Fin de procès au Pénal / Procès au civil

- Le JUGE doit **demandeur si les avocats des victimes demandent des DOMMAGES-INTERÊTS** (*question de la « responsabilité civile »*)